

# ARBITRAGE ET COMMUNAUTÉS LOCALES



## **Journée d'étude**

*Séminaire de recherche intensif, ouvert au public sur inscription*

**Vendredi 2 juin 2023**

10h - 17h

Laboratoire DANTE

3 rue de la Division Leclerc, Guyancourt

Il est possible d'assister à la journée d'étude sur place,  
ou à distance sur inscription préalable: [dante@uvsq.fr](mailto:dante@uvsq.fr)

**Direction scientifique :**

Professeur Sandrine CLAVEL, D@NTE

Professeur Patrick JACOB, VIP

Université Paris Saclay, UVSQ

**Objectifs scientifiques**

Facteur essentiel de développement local, du moins lorsqu'elles conduisent à un partage raisonnable des bénéfices, les activités des opérateurs économiques internationaux génèrent également des externalités négatives, en matière de droits humains ou en matière environnementale, dont les communautés locales - ici entendues comme les groupes humains, autochtones ou non, établis dans les zones où opèrent ces opérateurs - sont souvent les premières victimes.

Des contentieux en résultent. Les expériences du passé mettent en évidence les limites, tant dans leur dimension compensatrice que dans leur dimension sanctionnatrice, des modes étatiques de règlement des litiges, qu'ils soient nationaux ou supranationaux. La question du rôle que peut jouer l'arbitrage international, mode traditionnel de règlement des différends entre opérateurs économiques, privés ou publics, dans l'appréhension de ces problématiques relatives aux droits des communautés locales doit dès lors se poser.

Or cette question soulève de très délicats problèmes juridiques, dans la mesure où la contractualisation formelle entre les opérateurs économiques et les communautés locales est rare. Comment assurer, dès lors, la pénétration des intérêts des communautés locales dans le champ de l'arbitrage ? Les objectifs de la journée d'étude sont de réfléchir aux réponses pouvant être apportées à cette question, tant en matière d'arbitrage d'investissement, où ces enjeux sont connus sans toutefois recevoir de réponse totalement univoque, qu'en matière d'arbitrage commercial international, où le sujet de « l'intérêt des tiers » n'est à ce jour pas véritablement théorisé.

## ***Première table ronde : La prise en considération des communautés locales dans l'arbitrage international (10h-12h30)***

**Introduction et modération : Patrick Jacob**, professeur à l'université Paris Saclay/UVSQ

- **Maximin de Fontmichel**, professeur à l'université Paris Saclay/UVSQ, arbitre : *Les outils processuels permettant aux tiers d'intervenir dans/ participer à la procédure d'arbitrage.*
- **Marie Nioche**, maîtresse de conférences à l'université Paris Nanterre, directrice adjointe du CEDIN, arbitre : *L'incidence de la montée des obligations de vigilance sur l'arbitrage commercial international.*
- **Walid Ben Hamida**, maître de conférences à l'université Paris Saclay/UEVE, arbitre : *La transparence dans les arbitrages extractifs.*
- **Isabelle Michou**, avocate associée, Quinn Emanuel Urquhart & Sullivan LLP : *Prendre en compte les intérêts des tiers dans le choix de la sanction. Réflexions à partir de la sentence Spentex Netherlands, B.V. v. Republic of Uzbekistan (ICSID Case No. ARB/13/26)*

### ***Pause déjeuner***

## ***Seconde table ronde : L'accès des communautés locales à l'arbitrage international (14h30-17h)***

**Introduction et modération : Sandrine Clavel**, professeure à l'université Paris Saclay/UVSQ

- **Achille Ngwanza**, docteur en droit, associé gérant Jus Africa, membre de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI : *L'accès des communautés locales à l'arbitrage : Quelles perspectives ?*
- **Sandrine Clavel**, professeure à l'université Paris Saclay/UVSQ : *L'apport du droit privé : Stipulation pour autrui, "Third Party Beneficiary Principle"...Quels mécanismes mobiliser pour ouvrir l'arbitrage aux communautés locales ?*
- **William Brillat-Capello**, Arbitration Counsel, Pinsens Masons: *Adapter la procédure arbitrale à la présence des communautés locales: les apports du Règlement de la Haye sur l'arbitrage relatif aux entreprises et aux droits humains*

### **Discutants :**

- **Laurence Dubin**, professeure à l'université Paris 1-Panthéon-Sorbonne
- **Jean-Baptiste Racine**, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas